

PROCES-VERBAL SÉANCE DU 12 AVRIL 2019

Présents : M. GLAIZOÛ Denis, Maire - M. COCOURIER Dominique, Adjoint - M. REGAL Philippe, Adjoint - Mme MONTEL Véronique - M. DESCHAMPS Christophe - Mme CHANTIER Christiane - Mme DESBOS Monique - Mme REGAL Chantal - M. MINODIER Florian - M. MORIN Marc - Mme BUFFAT-CHAPELLE Annie - M. GUILLOT Joël -

Absent :

Excusés : M. ROSSI Laurent -

Secrétaire de séance : madame CHANTIER Christiane

Objet : Aménagement du parking de la salle polyvalente- Aménagement d'une aire de camping-car et aire de jeux , Mission de maîtrise œuvre,

Dans le cadre du projet d'aménagement du parking de la salle polyvalente , d'une aire de camping-car et d'une aire de jeux, Mr le Maire explique que le cabinet NALDEO avait été choisi en 2016 pour être Maître d'œuvre .

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- décide de poursuivre la Mission de Maîtrise avec le cabinet NALDEO SAS -4 Rue Montgolfier 07200 AUBIGNAS et de lui confier les missions suivantes : PRO/ACT/DC/DET- AOR pour un montant de 18 875 € HT .
- Autorise le Maire à signer tous actes et pièces nécessaires à la passation du marché de Maîtrise d'œuvre .

Objet : CONVENTION D UTILISATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE A VERNOUX-EN-VIVARAIS

Monsieur le maire, donne lecture à l'assemblée du projet de convention entre la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche , l'école primaire publique d'Empurany et la commune définissant les conditions d'utilisation de la piscine intercommunale de Vernoux en Vivarais pour une série de 8 séances avec les enfants de l'école primaire publique.

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal ,

à l'unanimité des membres présents

- accepte les conditions définies dans la convention présentée,
- autorise monsieur le maire à signer la présente convention et tout document s' y rapportant pour l'année scolaire 2018/2019

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

Budget Eau

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par M. CERMONT Christian , Trésorier à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des litres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Vu le compte de gestion 2018 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 Budget 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de COUTURIER Dominique, 1er Adjoint, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 12 avril 2019

Investissement

Dépenses	Prévu :	141 891,94
	Réalisé :	59 153,81
	Reste à réaliser :	0,00
R recettes	Prévu :	260 448,29
	Réalisé :	75 459,35
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	271 033,29
	Réalisé :	82 714,19
	Reste à réaliser :	0,00
R recettes	Prévu :	271 033,29
	Réalisé :	270 030,39
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	16 305,54
Fonctionnement :	187 316,20
Résultat global :	203 621,74

AFFECTATION DES RESULTATS 2018 Budget 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de COUTURIER Dominique, 1er Adjoint, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 12 avril 2019

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	16 782,81
- un excédent reporté de :	168 533,29
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	187 316,20
- un excédent d'investissement de :	16 305,54
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	16 305,54

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	187 316,20
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1088)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	187 316,20
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	16 305,54

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Budget Final

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2018 :

Investissement

Dépenses : 118 000,00

Recettes : 239 721,74

Fonctionnement

Dépenses : 298 816,20

Recettes : 298 816,20

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 118 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 239 721,74 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 298 816,20 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 298 816,20 (dont 0,00 de RAR)

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

Le MAIRE expose aux membres CONSEIL MUNICIPAL que le compte de gestion est établi par Mr GERMONI Christian, Trésorier à la clôture de l'exercice.

Le MAIRE le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer, des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2018, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	808 008,18
	Réalisé :	117 709,85
	Reste à réaliser :	16 285,82

Recettes	Prévu :	808 008,18
	Réalisé :	84 982,28
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	954 106,34
	Réalisé :	353 472,93
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	954 106,34
	Réalisé :	979 889,80
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-52 747,39
Fonctionnement :	626 218,87
Résultat global :	573 469,48

AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de COUDURIER Dominique, 1er Adjoint, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 18 avril 2019

- Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	88 433,53
un excédent reporté de :	837 783,34
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	926 216,87
un déficit d'investissement de :	52 747,39
- un déficit des restes à réaliser de :	18 285,82
Soit un besoin de financement de :	69 033,21
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	926 216,87
A-AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	69 033,21
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	857 183,66
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	52 747,39

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses :		794 885,39
Recettes :		810 871,21

Fonctionnement

Dépenses :		988 344,66
Recettes :		988 344,66

Pour rappel, total budget :

Investissement		
Dépenses :		794 885,39 (dont 18 285,82 de RAR)
Recettes :		810 871,21 (dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :		988 344,66 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :		988 344,66 (dont 0,00 de RAR)

l'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 23H30

Le Maire,
D. GLAIZOL